



Sous le Haut patronage de S.E. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République Tunisienne

1^{ère} Conférence de l'ISESCO des Ministres de l'Éducation

« Pour la promotion et l'activation de l'action éducative
islamique commune »

Tunis, République Tunisienne
26 Muharram 1438H / 27 octobre 2016

**Déclaration de Tunis sur
la promotion de l'action éducative islamique commune**

Nous, les Ministres chargés des affaires de l'éducation et de l'enseignement dans les Etats membres et les chefs et représentants des organisations et instances internationales et régionales, participant à la 1^{ère} Conférence de l'ISESCO des Ministres de l'Education pour la promotion et l'activation de l'action éducative islamique commune, tenue le 26 Muharram 1438H, correspondant au 27 octobre 2016 à Tunis, sous le Haut patronage de S.E. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République Tunisienne,

- S'inspirant des valeurs islamiques et civilisationnelles prônant la quête du savoir et la généralisation du droit à l'enseignement pour tous, la garantie d'une éducation de qualité et l'égalité des chances en éducation ;
- Conscients de l'étroite corrélation entre les acquis des Etats en termes de connaissances, savoir-faire, sciences et technologies et leurs réalisations en faveur de leurs sociétés en termes de développement, d'essor et de prospérité ;
- Ayant à l'esprit les profondes mutations accélérées qu'ont connues les structures sociales, culturelles et économiques sur les plans local et international durant les dernières décennies ;
- Se fondant sur les résolutions, chartes, déclarations, accords et rapports internationaux pertinents, en particulier ceux issus de l'UNESCO, visant à garantir pleinement des opportunités d'éducation et la mise en place d'une coopération entre les nations pour renforcer le cadre optimal de l'égalité des chances en éducation pour tous, et fournir les principes et les critères du droit à l'éducation, et conformément aux recommandations de la Conférence de Dakar (2000) et le Forum mondial sur l'éducation (Corée 2015) ;
- Adhérant aux conclusions et résolutions des Conférences régionales des Ministres de l'Education, en particulier la Conférence des Ministres de l'Education et de l'Enseignement arabes tenue par l'ALECSO (Tunis, 29 mai 2014), la Triennale 2012 sur l'éducation et la formation en Afrique, organisée par l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) (Burkina Faso, 2012), et la 24^{ème} Conférence générale des Ministres de l'Education et de l'Enseignement dans les Etats membres du Bureau arabe de l'Education pour les Etats du Golfe (Riyad, 27 ZulHijja 1437H/28 septembre 2016), lesquels ont souligné la nécessité d'activer la coopération éducative et l'action commune en matière d'éducation et d'enseignement ;
- S'inspirant des efforts ininterrompus de l'ISESCO visant à renforcer la qualité, la gouvernance et l'égalité des chances dans les politiques éducatives des Etats membres ;
- Eu égard aux défis auxquels le monde islamique fait face et les difficultés qu'il convient de surmonter à l'avenir, exigeant la coopération éducative et l'action islamique commune dans le monde islamique pour ancrer l'identité et la philosophie du système éducatif, partant des traits communs qui unissent nos systèmes éducatifs ;

- Veillant à ce que l'action éducative commune garde son rôle dans l'éducation des jeunes générations, l'édification et le développement des nations ; et
- Compte tenu de l'examen par la Conférence des principales questions et défis éducatifs auxquels le monde islamique fait face, dans son présent et avenir, dans le cadre des documents et rapports soumis à la Conférence, de même que des discussions et délibérations fructueuses ayant eu lieu à ce propos,

Invitons l'ensemble des parties prenantes à l'action islamique commune à :

- 1- S'inspirer des orientations, objectifs et finalités de la Stratégie de Développement de l'Education dans le Monde islamique dans la mise en place des politiques éducatives nationales en vue de réorganiser les priorités et les domaines d'intervention en matière d'éducation afin d'en choisir les meilleurs pour accompagner les exigences du présent et de l'avenir et réaliser le développement global escompté.
- 2- Elargir le champ des consultations lors de l'élaboration des politiques, stratégies et plans nationaux dans le domaine de l'éducation, afin d'inclure tous les acteurs concernés, y compris les organisations de la société civile, les communes et collectivités locales, les parlements, les conseils de la Shura et les associations de parents d'élèves, les organisations syndicales et les secteurs de la production et de l'emploi, et assurer la coordination avec lesdites parties dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation desdites politiques, stratégies et plans.
- 3- Développer les contenus des domaines d'intervention prioritaires en matière d'éducation à tous les stades de l'enseignement pour assurer la transition d'un système d'enseignement à un système d'apprentissage, en fonction des besoins et des spécificités locales, et assurer leur qualité et aptitude à développer les capacités de l'autoformation, la critique, l'analyse, l'excellence et l'innovation, s'adapter aux besoins psychologiques, sociaux, professionnels de l'apprenant selon son âge, son genre et les exigences du marché de l'emploi de telle sorte à contribuer à l'égalité des chances d'accès à l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire et leur généralisation parmi les garçons et les filles et dans les villes et les campagnes.
- 4- Promouvoir l'éducation préscolaire en tant que partie intégrante des politiques du système éducatif, en définir les objectifs et les contenus, mettre en place des centres de formation dédiés à la formation des éducateurs, et encourager le partenariat et la coopération entre les établissements de l'enseignement préscolaire, tant gouvernementaux que non gouvernementaux.
- 5- Accorder plus d'intérêt, sur les plans qualitatif et quantitatif, à l'éducation des enfants talentueux, qu'il s'agisse de l'enseignement de base ou de

l'enseignement secondaire et supérieur, et œuvrer à la promotion des établissements consacrés à cette catégorie, les doter de cursus, programmes et supports appropriés à leurs capacités et qualifications, veiller à garantir que leur parcours scolaire soit réussi afin de tirer profit ultérieurement de leurs talents en matière de recherche scientifique et innovation.

- 6- Renforcer les opportunités d'apprentissage pour les enfants handicapés en uniformisant le système d'enseignement, et assurer leur intégration dans le système éducatif normal en vue d'obtenir un enseignement de qualité, adéquat, susceptible de donner accès au marché de l'emploi et contribuer à la vie scientifique et au processus de développement.
- 7- Développer les mécanismes pédagogiques et exécutifs adaptés à la nouvelle vision en matière d'éducation, en améliorant les méthodes d'enseignement basées sur les indicateurs de performance, la mesure des résultats et de l'impact, et l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication, et à travers le renforcement des unités de planification éducative et d'élaboration des programmes, cursus et guides, les unités de suivi et d'évaluation, par des experts et cadres spécialisés ayant bénéficié d'une formation continue, et à travers l'adoption de la bonne gouvernance dans la gestion administrative et financière des établissements d'enseignement.
- 8- Accorder davantage d'intérêt à la formation continue des enseignants pour assumer leur nouveau rôle pédagogique, à savoir celui de facilitateur du processus d'enseignement, ainsi qu'en leur fournissant les supports pédagogiques et technologiques adéquats et œuvrer à améliorer leur situation professionnelle et administrative.
- 9- Intensifier les efforts en vue de développer les infrastructures des établissements d'enseignement, à travers la généralisation de leur accès aux supports technologiques, informatiques et leurs diverses applications dans le processus d'enseignement, le but étant de concrétiser le concept de la Smart School (école intelligente), l'utilisation des réseaux sociaux et des ressources éducatives libres (REL), toutes catégories confondues, dans le renforcement de l'apprentissage à distance.
- 10- Développer l'enseignement originel et non formel, soutenir ses institutions et assurer son harmonisation et son interaction avec les établissements formels, œuvrer à en améliorer les cursus, les programmes et les méthodes d'enseignement, de manière à qualifier les lauréats afin de répondre aux besoins de la société et contribuer au développement durable et global.
- 11- Mettre en place des prix d'encouragement en faveur des établissements éducatifs qui apportent une contribution remarquable aux activités de recherche scientifique

ou d'innovation, impliquer le secteur privé dans le financement de la recherche scientifique en vue d'améliorer la production, réaliser le développement durable et l'essor économique escompté, et promouvoir la coopération et la coordination entre les unités de la recherche scientifique des Etats membres.

- 12- Intégrer, dans les politiques et les plans d'action de l'éducation, les orientations renforçant le rôle de l'éducation dans la consécration des valeurs islamiques et civilisationnelles communes, et œuvrer à leur application dans les cursus, les manuels scolaires dans les disciplines concernées, destinées aux jeunes générations (enfants et jeunes) dans les établissements de l'enseignement et de l'éducation formelle et non formelle, et ce, à travers des programmes consacrés à la promotion de la tolérance, du juste-milieu, de la modération, de la citoyenneté, du vivre-ensemble, du rejet de la surenchère et de l'extrémisme, du respect des droits de l'homme, de la diversité culturelle et religieuse et de la protection de l'environnement.
- 13- Donner la priorité au renforcement du partenariat éducatif régional et international et les canaliser vers la promotion des secteurs liés au développement, la lutte contre la pauvreté, le chômage des jeunes et l'abandon scolaire, tels que le secteur de l'enseignement technique et professionnel, la réforme du système de gestion administrative et financière pour l'adoption de la bonne gouvernance, la mise en place de centres régionaux d'excellence pour la formation et la recherche pédagogiques et scientifiques, le réseautage et le partage d'expériences pédagogiques réussies pour généraliser l'accès, rationaliser les dépenses et éviter la redondance et le double-emploi.
- 14- Promouvoir et diversifier les opportunités de soutien financier offertes par les institutions financières régionales et internationales, le secteur privé, les établissements arabes et islamiques de Waqf et de bienfaisance, afin de réaliser les projets éducatifs aux niveaux national et régional.
- 15- Mettre en place les mécanismes nationaux chargés du traitement des questions de l'éducation et de l'enseignement notamment les conseils nationaux pour l'éducation et la formation, ou les groupes de réflexion (Think Tank), renforcer les mécanismes existant pour le développement du système éducatif, et autres mécanismes responsables de l'observation, le suivi et l'évaluation de l'action éducative, et les charger d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement de l'Education dans le Monde islamique.
- 16- Inculquer aux jeunes générations les concepts justes et le comportement positif basés sur une prise de conscience lucide et une éducation saine, leur insufflant l'amour de leur religion, leur culture et les valeurs de leur société, l'attachement à leurs symboles sacrés, tout en renforçant chez eux l'amour de la patrie et les

valeurs universelles de tolérance, et en les rassemblant dans le cadre de la communauté locale, nationale, islamique et universelle ; le but étant d'être compétitifs à l'échelle mondiale dans les différentes disciplines scientifiques et de contribuer ainsi à la réalisation des ambitions de l'action islamique et internationale communes tout en leur insufflant l'espoir et la foi.

- 17- Empêcher les jeunes de se tourner vers la violence et l'extrémisme en leur dispensant une éducation conforme à leurs aspirations et à leurs nouveaux rôles dans le développement, ainsi qu'en leur fournissant les connaissances et compétences nécessaires à la réduction du chômage dans leurs rangs et en leur facilitant l'accès au marché de l'emploi et l'intégration dans la société du savoir, le but étant de contribuer à leur mobilisation pour le développement de leurs sociétés et au traitement des questions internationales d'actualité tout en habilitant les jeunes leaders à présenter leurs approches et plans appropriés à cet effet.
- 18- Accorder plus d'attention à l'éducation parentale en renforçant le rôle vital de la mère et de la famille dans l'éducation des jeunes générations aux valeurs islamiques, à l'amour du travail et des patries, au respect de la pluralité religieuse et culturelle et au rejet de la violence et de l'extrémisme.
- 19- Saluer les efforts de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) dans la promotion et l'activation de l'action éducative islamique et internationale commune pour le développement des systèmes éducatifs des Etats membres.
- 20- Saluer les efforts du gouvernement de la République Tunisienne, représenté par le Ministère de l'Education, dans les réformes structurelles majeures que la République a menées afin de développer son système d'éducation et d'enseignement à tous les niveaux, se féliciter de l'intérêt accordé à la formation des jeunes en leur permettant de contribuer activement aux efforts de développement et de vivre-ensemble, et remercier la communauté éducative, les organisations nationales, les partis politiques et les instances de la société civile en République Tunisienne, ainsi que les institutions internationales et régionales ayant contribué par leurs expertises et propositions à l'élaboration du document sur la réforme du système éducatif en Tunisie.
- 21- Exprimer leurs vifs remerciements et leur profonde gratitude à S.E. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République Tunisienne pour avoir placé cette Conférence sous son Haut patronage, procédé à l'ouverture de la Conférence et donné lecture à une allocution devant les participants ; adresser leurs remerciements au gouvernement tunisien, représenté par le Ministère de l'Education, pour avoir abrité les travaux de cette Conférence ; et saluer les efforts

de S.E. Dr NéjiJalloul, Ministre de l'Education, Président de la Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la science et la culture et de ses collaborateurs pour les efforts considérables et les facilités énormes fournis pour assurer la réussite de cette Conférence et sa tenue dans les meilleures conditions.

- 22- Exprimer leurs vifs remerciements et leur profonde gratitude à S.E. Dr Abdulaziz Othman Altwajiri, Directeur général de l'ISESCO pour l'initiative de tenir la première session de cette Conférence, laquelle aura un impact positif sur la promotion de l'action islamique et internationale communes dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement et pour ses efforts remarquables consentis pour la bonne préparation des documents de la Conférence et l'organisation minutieuse, contribuant ainsi à la réussite de ses travaux et à la réalisation des objectifs escomptés.